Extrait N° 11 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 14 avril 2011

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **4 avril 2011** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

L'an deux mil onze, le quatorze avril à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme Line Rose BAILLIF - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline- M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – M. RIVIERE Lucien – Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mikaël - RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki – M. REMY Michel.

Procuration : Mme HEBERT Monique a donné mandat à Mme Line Rose BAILLIF – **M. BADER Ricardot** a donné mandat à M. René MONDON – **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &

&

AFFAIRE N° 11 / INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Alinéa 4 de l'article L.2122-22 du CGCT

Le Maire informe le conseil des avenants qu'il a signés dans le cadre de ses pouvoirs délégués par délibération du 27 mars 2009 (Voir liste annexée).

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AE0176	730 m²	1NAu	8, Chemin des Géraniums Tévelave	Didier FONTAINE
AD0185	490 m²	UC	13, Rue des Hortensias	Jean Gilbert TIBIA
AI0654	796 m²	UD	26 ter, rue Paul Hermann	Jean-Joseph LEPINAY
AI0914	505 m²	UD	122, route du Tévelave	Corneille BLONDEL
AN1067	447 m²	UC	2, Rue Maximin Lucas	Marie Thérèse GESLIN
AS 1059	Terrain : 1 103 m²	1 NAu	3, Impasse Jacky Fort	Jean Albert MANGIN
AS 1060	Appartement : 87 m²	1 NAu	3, Impasse Jacky Fort	Jean Albert MANGIN
AS0412	Terrain : 2944 m² Appartement : 70 m²	UA/UC	39, Rue du Stade « Résidence le Grand Bleu »	Henri GICQUEL

AN0950	Terrain : 241m² Appartement : 36 m²	1NAu	N° 16, Lotissement Les Favriers – 22 bis Chemin Bois de Fer	SCI POZ.K.FE
AR1369	456 m²	UD	Lot D « Le Vétyver » Chemin de Ligne	Sylvio RIVIERE
AM1125	575 m²	ZCb	6, Rue des Bauhinias	Vincent DROUHIN
AS0412	Terrain : 2 944 m² Appartement : 43 m²	UA	39, Rue du Stade « Résidence le Grand Bleu »	Marcel Guy PERYSBLANQUES
AS 1238	835 m²	UC	3, Chemin Bateau	Joseph Jean Didier PAYET
AD0562	946 m²	UD	Le Tévelave	Lisette ELISABETH
AM0380	Terrain : 4 940 m² Appartement : 72 m²	1NAu	40, Chemin Edouard Rivière	Fabrice DUPEYRAT

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,